



Annulation d'un permis de construire

Par **elusive**, le **20/06/2012** à **15:37**

Bonjour,rrnJ'ai acheté il ya deux ans une maison à un constructeur. Suite à recours du voisinage concernant des manquements au permis de construire lertribunal administratif vient d'annuler le permis de construire. Est-ce que je peux annuler la vente et demander le remboursement de l'achat de la maison.rnMerci pour votre réponse.rnCordialementrnElusive